Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015) **Heft:** 2073

Artikel: Avenir Suisse craint la promotion économique tous azimuts : mieux

vaudrait renoncer à la croissance par de nouvelles implantations et

augmenter les gains de productivité

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017301

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avenir Suisse craint la promotion économique tous azimuts

Mieux vaudrait renoncer à la croissance par de nouvelles implantations et augmenter les gains de productivité

Yvette Jaggi - 16 mars 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27396

A l'instar des dénonciateurs de l'immigration massive et des critiques de la croissance démographique, mais sans citer nommément ni l'UDC ni Ecopop, Avenir Suisse s'en prend à certaines formes de la promotion économique et aux encouragements à l'implantation de nouvelles entreprises dans notre pays.

Les penseurs du think tank des milieux économiques suisses, qui font traditionnellement l'apologie de la libre concurrence, seraient-ils devenus protectionnistes? Voudraient-ils soudain limiter la croissance par adjonction, du moins celle qu'ils qualifient d'horizontale?

Ils pressentent le paradoxe et s'en défendent par une redéfinition de la promotion économique, beaucoup plus restrictive que la conception officielle inscrite dans le récent **Message** prévoyant le financement fédéral des efforts promotionnels pour les années 2016 à 2019, et par la formulation des «dix règles d'Avenir suisse» pour une place économique productive et compétitive. Ce nouveau décalogue est accueilli parmi les prises de position publiées dans La Vie économique, la très officielle revue éditée par le Secrétariat d'Etat à l'économie.

Quant au fond, Avenir suisse reste fidèle à son credo hyperlibéral: les entreprises doivent pouvoir travailler et se développer dans «un cadre favorable à l'économie», à l'abri des interventions structurelles de l'Etat et des inégalités de traitement, appelées distorsions de la concurrence, de la part des pouvoirs publics. Pas de faveurs systématiques pour les nouveaux entrants sur le marché suisse - par le biais de privilèges fiscaux, de passedroits immobiliers ou d'autres arrangements spécifiques - au détriment des entreprises déjà actives sur place. Pas de politique industrielle sous couvert de soutien public privilégiant les «secteurs à la mode», telles les technologies propres, les énergies renouvelables, les biosciences ou les nanotechnologies. Pas non plus de création d'emplois au nom d'une promotion économique tous azimuts visant une croissance horizontale, liée à la création de valeur par de nouvelles implantations plutôt que par des gains de productivité; car une telle forme d'encouragement indifférencié a pour inévitable effet d'accentuer les écarts entre les régions métropolitaines, où se concentrent déjà les emplois et les richesses, et le reste du pays qui peine - le pauvre - à

«s'affranchir de l'aide fédérale».

Promoteurs épinglés

Au passage, Avenir Suisse épingle nommément les cantons de Vaud et de Genève: les deux ont pratiqué «un recours excessif aux privilèges fiscaux sous le régime de l'arrêté Bonny (1995-2007) qui a nui à l'acceptabilité de la concurrence fiscale intercantonale». Et de critiquer le gouvernement vaudois qui, pour retenir Novartis à Nyon en 2011, a «accordé au groupe des allégements fiscaux particuliers et un reclassement lucratif d'une zone industrielle en zone résidentielle avec vue sur le lac Léman». Péché d'interventionnisme étatique empêchant l'évolution normale des structures du secteur privé.

Autre transgression au principe du fairplay sur le marché des nouvelles implantations: une lettre de la Greater Zurich Area (GZA) adressée aux groupes américains ayant leur siège européen en Belgique pour leur suggérer de déménager en Suisse; cette curieuse missive avait soulevé quelques vagues de l'aveu même de la GZA et, selon Avenir Suisse, fâcheusement «réduit la cote d'estime politique de notre pays au plus fort de la crise de l'euro en 2012». La correction aurait pris la forme d'un code

de déontologie, introuvable sur le site pourtant détaillé et somptueux de la GZA qui bénéficie du soutien de six cantons (de Schaffhouse aux Grisons en passant par Zurich, Zoug, Schwyz et Glaris), des villes de Zurich et Winterthour ainsi que d'une dizaine de grandes sociétés privées.

Dans sa prise de position, Avenir Suisse n'évite pas les ambiguïtés. Elle part certes d'un constat avéré, celui de la très bonne santé économique de notre pays, régulièrement situé dans le peloton de tête des classements de compétitivité. Mais elle attribue cette situation avantageuse aux fameuses conditions-cadres, en clair à la liberté de produire et de commercer dans un environnement juridique et réglementaire aussi peu restrictif et contraignant que possible pour l'économie privée. L'exigence de flexibilité s'étend à la promotion des activités et implantations, qui doit se faire avec un minimum de bureaucratie (guichets uniques pour investisseurs, formalités accélérées, etc.) et un maximum d'efficacité administrative.

Double discours et revirements

Sauf que les collectivités ne devraient pas – ou plus – viser systématiquement la multiplication des emplois et

des activités, qui engendre des coûts externes élevés en termes d'infrastructures (transports, logement, etc.) et d'opinion publique, plus précisément de «scepticisme de la population face à la forte croissance horizontale». Comme si les entreprises n'avaient pas profité de puiser dans le «vaste bassin d'actifs» des pays voisins! Mais voilà, les temps ont changé et le discours des milieux économiques aussi. au risque de délivrer un double message.

Dans le même souffle, pour des raisons politiques évidentes, Avenir Suisse préconise donc des mesures contradictoires. Il s'agirait, d'une part, de serrer le frein au développement quantitatif bénéficiant surtout aux espaces déjà bien pourvus et, d'autre part, de pratiquer la plus grande ouverture à la concurrence, y compris fiscale, entre les cantons et les grandes villes en vue d'attirer de nouvelles implantations sur leur territoire, auguel on aura pris soin de donner une marque identifiable (branding).

Cette double politique éclaire la révision amorcée du système de péréquation financière entre la Confédération et les cantons. Pour l'heure, il ne s'agit pas de modifier les bases de calcul, mais bien de faire évoluer l'application du mécanisme de redistribution des richesses. Dans un vote serré et

abondamment commenté, le Conseil national vient d'alléger les charges des cantons riches et donc de réduire les montants des transferts vers les cantons moins bien lotis, majoritaires au sein de la Confédération et donc au Conseil des Etats où le dossier va retourner dans l'espoir d'une solution de compromis.

Dans la Suisse fédéraliste, nous ne risquons pas de voir s'instaurer <u>Le nouvel égoïsme</u> territorial que l'économiste et géopoliticien français Laurent Davezies identifie en sous-titre comme Le grand malaise des nations. Mais le futur que les penseurs d'Avenir Suisse envisagent pour notre pays pourrait bien, qu'ils le veuillent ou non, se caractériser par une exacerbation des dissonances, voire des rivalités, entre villes et champs, entre zones urbaines en développement et territoires ruraux en proie à un mitage appauvrissant.

A moins que la politique ne vienne transformer la géographie. On sait que l'UDC progresse fortement dans les communes d'agglomération - à défaut de gagner les villescentres. Et cela sous l'effet de la croissance horizontale, dénoncée aussi bien par les opposants à l'immigration massive que par les protagonistes d'Ecopop. Auxquels l'opportunisme des futurologues d'Avenir Suisse donnerait désormais un écho inattendu.